



Conseil Communautaire du 9 mai 2023

Délibération n°2023-45

Thème :
Finances

**Objet : Affectation
définitive des résultats
2022 – Budget
Assainissement**

Pôle : Ressources

Nombre de conseillers
En exercice : 36
Présents : 32

Nombre de pouvoirs : 2

Le 9 mai 2023 à 18 heures, le Conseil Communautaire s'est réuni en séance ordinaire, suite à la convocation du 3 mai 2023 en la salle du Conseil, Les Cordeliers, sous la présidence de Monsieur le Président, M. Arnaud MURGIA.

Étaient présents :

Arnaud MURGIA, Éric PEYTHIEU, Claire BARNÉOUD, Richard NUSSBAUM, Christian JULLIEN, Annie ASTIER CONVERSET, Jean-Marc CHIAPPONI, Elisa FAURE, André MARTIN, Michèle SKRIPNIKOFF, Patrick MICHEL, Maryse XAUSA FRANÇOIS, Thomas SCHWARZ, Francine DAERDEN, Jean-Franck VIOUJAS, Jean-Pierre PIC, Jean-Marie REY, Muriel PAYAN, Guy HERMITTE, Françoise LECOZ BEY suppléante de Claudine CHRÉTIEN, Pierre LEROY, Vincent FAUBERT, Corinne CHANFRAY, Nicolas GALLIANO, Marine MICHEL, Emeric SALLE, Gilles PERLI, Thierry AIMARD, Olivier FONS, Sébastien FINE, Jean-Pierre MASSON, Patricia ARNAUD.

Étaient représentées :

Catherine VALDENAIRE donnant pouvoir à Michèle SKRIPNIKOFF
Emilie DESMOULINS-GENOUX donnant pouvoir à Claire BARNEOUD.

Absente excusée :

Catherine BLANCHARD.

Absent :

Gabriel LEON.

Secrétaire de séance :

Marine MICHEL

Rapporteur : Olivier FONS

Monsieur le Vice-Président ayant exposé les motifs conduisant à l'examen de la présente,

- VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L. 2311-5 ;
- VU la délibération n°2023-002 du 31 janvier 2023 du Conseil Communautaire approuvant la reprise anticipée des résultats 2022 du budget assainissement ;
- VU la délibération de ce jour approuvant le Compte Administratif 2022 du budget assainissement ;
- VU l'état des Crédits de Report au 31 décembre 2022 établi par l'ordonnateur ;
- VU l'avis favorable du Bureau Exécutif du 28 avril 2023 ;
- VU l'avis favorable de la commission Ressources du 2 mai 2023 ;

CONSIDÉRANT les résultats des sections d'investissement et de fonctionnement figurant au Compte Administratif 2022 ;

CONSIDÉRANT qu'il convient d'affecter l'excédent de fonctionnement en priorité à la couverture d'un besoin de financement net de la section d'investissement ;

Le Conseil Communautaire à l'unanimité (1 abstention : Francine DAERDEN) :

- Dit que les résultats de l'exercice 2022 du Budget Assainissement peuvent se résumer comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT			SECTION D'INVESTISSEMENT		
Dépenses de l'exercice		495 541.31	Dépenses de l'exercice		1 439 635.42
Recettes de l'exercice		1 543 181.47	Recettes de l'exercice		804 922.70
Résultat de l'exercice	Excédent	1 047 640.16	Résultat de l'exercice	Déficit	634 712.72
Résultat antérieur reporté	Excédent	747 810.15	Résultat antérieur reporté	Excédent	18 172.28
			Résultat de clôture 2022	Déficit	616 540.44
			Restes à réaliser - dépenses		344 243.71
			Restes à réaliser - recettes		350 650.25
			Solde Restes à réaliser	Excédent	6 406.54
TOTAL SECTION	Excédent	1 795 450.31	TOTAL SECTION	Déficit	610 133.90

- Décide d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2022 comme suit :

FONCTIONNEMENT		
Résultat de clôture	Excédent	1 795 450.71
INVESTISSEMENT		
Résultat de clôture	Déficit	616 540.44
Solde Restes à réaliser	Excédent	6 406.54
Total section d'investissement	Déficit	610 133.90
AFFECTATION A LA COUVERTURE DU BESOIN DE FINANCEMENT		
Affectation section d'investissement (compte 1068)		610 133.90
AFFECTATION A L'EXERCICE REPORTE		
Excédent antérieur reporté au compte 002		1 185 316.81

- Dit que ces résultats sont identiques aux éléments de la délibération n°2023-002 portant reprise anticipée des résultats 2022 du budget assainissement ;
- Dit que les résultats et le détail des crédits de report ont été repris lors du vote du Budget Primitif 2023 du budget assainissement.

Ainsi fait et délibéré les : jour, mois et an susdits

Pour copie conforme
Le Président,

Arnaud MURGIA



16 MAI 2023

Date de publication :

Date de Transmission au contrôle de légalité : **16 MAI 2023**

Le délai de recours contentieux contre la présente décision peut être déféré dans un délai de 2 mois au Tribunal Administratif de Marseille à compter de sa notification ou de sa publication.

**ETAT DES RESTES A REALISER EN INVESTISSEMENT
EN DEPENSE**

Collectivité : Communauté de Communes du Briançonnais

Budget : ASSAINISSEMENT - 30103

2022

Compte	Montant prévu	Montant ordonnancé	Montant reste à réaliser
Opération non individualisée			26 415,00 €
1318 - Autres	1 200 000,00 €	913 917,00 €	0,00 €
1641 - Emprunts en euros	92 000,00 €	90 541,09 €	0,00 €
1687 - Autres dettes	13 000,00 €	12 765,15 €	0,00 €
458115 - Opération pour compte de tier n° 15 - MOD les Chirouzes	200,00 €	54,00 €	0,00 €
458119 - Opération pour compte de tiers MLB Etudes Les Bousardes	100 000,00 €	2 614,80 €	26 415,00 €
458122 - Opération pour compte de tiers Cervières	3 000,00 €	0,00 €	0,00 €
Opération 13 - Assainissement Villar d'Arène			4 561,20 €
2031 - Frais d'études	5 094,00 €	2 574,00 €	2 520,00 €
21532 - Réseaux d'assainissement	2 041,20 €	0,00 €	2 041,20 €
Opération 15 - Assainissement La Salle les Alpes			92 720,74 €
2111 - Terrains nus	0,00 €	0,00 €	468,00 €
2313 - Constructions	250 000,00 €	0,00 €	0,00 €
2315 - Installations, matériel et outillage techniques	26 725,78 €	87 451,48 €	92 252,74 €
Opération 2000 - Provision pour investissements futurs			0,00 €
2313 - Constructions	574 540,00 €	0,00 €	0,00 €
Opération 21 - Assainissement Monétier			31 741,80 €
2031 - Frais d'études	100 000,00 €	0,00 €	0,00 €
2313 - Constructions	50 000,00 €	0,00 €	0,00 €
2315 - Installations, matériel et outillage techniques	24 045,60 €	54 124,24 €	31 741,80 €
Opération 22 - Assainissement Cervières			88 248,80 €
2151 - Installations complexes spécialisées	7 641,24 €	7 641,24 €	0,00 €
2313 - Constructions	215 561,57 €	35 320,37 €	9 586,80 €
2315 - Installations, matériel et outillage techniques	8 411,28 €	9 383,28 €	88 662,00 €
Opération 23 - Assainissement Névache			1 338,00 €
2315 - Installations, matériel et outillage techniques	1 338,00 €	0,00 €	1 338,00 €
Opération 26 - Assainissement Briançon			3 924,36 €
2315 - Installations, matériel et outillage techniques	4 284,36 €	360,00 €	3 924,36 €
Opération 35 - Schéma Directeur Assainissement			0,00 €
2031 - Frais d'études	140 000,00 €	139 776,00 €	0,00 €

ETAT DES RESTES A REALISER EN INVESTISSEMENT
EN DEPENSE

005-240500439-20230509-2023_45-DE
Reçu le 16/05/2023

Collectivité : Communauté de Communes du Briançonnais

Budget : ASSAINISSEMENT - 30103

2022

Compte	Montant prévu	Montant ordonnancé	Montant reste à réaliser
Opération 36 - Extensions et dévoiements réseaux			85 293.81 €
2031 - Frais d'études	57 620.00 €	8 550.00 €	33 232.61 €
2111 - Terrains nus	200.00 €	115.00 €	0.00 €
2313 - Constructions	124 956.35 €	0.00 €	2 189.20 €
2315 - Installations, matériel et outillage techniques	78 744.81 €	38 894.59 €	49 872.00 €
Total des dépenses	3 079 404.19 €	1 404 082.24 €	344 243.71 €

le Président,
Arnaud MURCIA.



**ETAT DES RESTES A REALISER EN INVESTISSEMENT
EN RECETTE**

Collectivité : Communauté de Communes du Briançonnais

Budget : ASSAINISSEMENT - 30103

2022

Compte	Montant prévu	Montant ordonnancé	Montant reste à réaliser
Opération non individualisée			350 650,25 €
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	18 172,28 €	18 172,28 €	0,00 €
10222 - F.C.T.V.A.	118 691,98 €	76 320,08 €	64 809,60 €
1068 - Autres réserves	80 979,78 €	80 979,78 €	0,00 €
1318 - Autres	719 080,00 €	370 793,35 €	285 786,65 €
458215 - Opération pour compte de tier n° 15 - MOD les Chirouzes	200,00 €	0,00 €	54,00 €
458219 - Opération pour compte de tiers MLB Etudes Les Boussardes	100 000,00 €	2 614,80 €	0,00 €
458222 - Opération pour compte de tiers Cervières	3 000,00 €	0,00 €	0,00 €
Total des recettes	1 040 124,04 €	548 880,29 €	350 650,25 €

Le Président

Arnaud MURGIA



AR Prefecture

005-240500439-20230509-2023_45-DE
Reçu le 16/05/2023